



Mairie de BOULOGNE SUR GESSE  
Place de la Mairie  
31350 BOULOGNE SUR GESSE

**COMPTE- RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL  
DU 15 JANVIER 2020**

**Séance ordinaire de 19 heures**

Présidence : ALAIN BOUBEE

Secretariat : Yves BON

Présents : BOUBEE Alain ; PERES Danièle ; PELOU Thierry ; BON Yves ; CAUBET Fabienne ; LECRU Gérard ; CADEAC- BIRMAN Hélène ; DESSACS Denis ; BOSC Hervé ; ARIOLI Nicole ;

Etaient absentes et excusées :

GEORG Béatrice ; BOUAS Aude

Etaient absents :

ADOUE Jérôme ; LEMER Viviane ; MEDEVIELLE Pierre ; GILOT Fabienne ;  
LAURENTIES Françoise ; BORIES Stéphane ; SARRAUTE Philippe

**Approbation du procès-verbal du 29 novembre 2019**

Décisions de non préemption de 28 à 29 et de 1 à 3

Monsieur le Maire demande à rajouter un point :

Demande de subvention – acquisition d'un véhicule utilitaire

Vote à l'unanimité : acceptation de l'adjonction

**1 SYNDICAT INTERCOMMUNAL DU LAC DE LA GIMONE – DISSOLUTION ET CLE DE REPARTITION**

Le comité syndical du lac de la Gimone s'étant prononcé en faveur de la dissolution administrative et comptable du syndicat intercommunal du lac de la Gimone, il convenait que les communes membres de ce même syndicat dont Boulogne sur gesse fait partie, approuve de manière concordante la dissolution de celui-ci et les conditions de liquidation.

**Le Conseil Municipal après avoir délibéré a approuvé à l'unanimité la dissolution du syndicat précité et ses conditions de liquidation notamment la clé de répartition d'acceptation des résultats proposés ( soit 20% pour Boulogne - Sur-Gesse ).**

## 2 DEMANDE DE SUBVENTION – DOTATION INFORMATIQUE AU CONSEIL DEPARTEMENTAL

Le matériel des services administratifs présentant des signes d'essoufflement, il a été proposé de le renouveler pour une somme de 5676 euros HT et de solliciter à cet effet une demande de subvention auprès du conseil départemental du 31.

**Le Conseil Municipal après avoir délibéré, a décidé à l'unanimité l'acquisition dudit matériel et le dépôt de la subvention ad hoc auprès du conseil départemental 31.**

## 3 CESSION PARCELLES NIZORS- ANCIENNE USINE ELEVATOIRE

Une offre publique de vente a été lancée sur autorisation du conseil municipal précédent. Celle-ci a permis de recueillir plusieurs propositions financières.

Il est proposé de donner suite à la plus élevée soit un montant de 13 000 euros.

**Le Conseil Municipal après avoir délibéré a approuvé à l'unanimité la cession dudit bâtiment au prix de 13 000 euros et désigné Maître Silvestre de Ferron, Notaire pour les intérêts de la commune.**

## 4 DEMANDE DE SUBVENTION – ACQUISITION D'UN VEHICULE UTILITAIRE

Le véhicule type polybenne étant à ce jour quasi hors d'usage sauf à supporter de lourdes réparations, il est proposé d'en acquérir un nouveau ainsi que de demander auprès du conseil départemental la subvention adéquate. Le montant est estimé à 39563,43 euros HT

**Le Conseil Municipal après avoir délibéré a approuvé à l'unanimité l'acquisition d'un nouveau camion pour les services techniques et demandé une subvention de 20% sur la prévision financière.**

### Questions diverses : Programme façades

Une première piste de réflexion quant au périmètre du programme façades a été débattue, celle-ci sera finalisée lors de la constitution du règlement s'y rapportant.

Clôture de la séance à 20h30

Alain BOUBEE,  
Maire

